

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 13 Janvier 1891

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a reçu une lettre par laquelle S. A. R. M^{gr} le Prince de Naples, Prince Royal d'Italie, Le remercie des insignes de Grand' Croix de l'Ordre de Saint-Charles, que Son Altesse Sérénissime vient de lui conférer.

NOUVELLES LOCALES

LL. AA. SS. le Prince et la Princesse, avec Monsieur le Duc et Mademoiselle de Richelieu, accompagnés de M^{lle} Oliver, Dame d'Honneur de S. A. S. Madame la Princesse, ont quitté le Château de Marchais, vendredi dernier, pour se rendre à Paris.

Le Tribunal Supérieur a acquitté le nommé Barremaeker (Richard), interprète, qui avait été arrêté et poursuivi pour escroquerie, sur la plainte d'un aubergiste de la Condamine. Quant à Benassu (Auguste), il avait été relaxé avant l'audience,

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de décembre 1890 a été de 48,840. Il a été, pendant toute l'année 1890, de 480,082.

M. Kossuth Hudson, administrateur de l'hôtel Métropole, à Monte Carlo, a fait remettre à M. le Comte Gastaldi, président de la Commission administrative de l'Hôtel-Dieu de Monaco, une somme de 50 francs pour les pauvres malades de cet établissement hospitalier.

Nous rappelons à nos lecteurs que la bibliothèque de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, qui vient de s'enrichir de nouveaux ouvrages, est ouverte tous les dimanches de 1 heure et demie à 2 heures et demie.

La bibliothèque est installée, rue du Milieu, 44, au premier étage.

Hier lundi a eu lieu à l'église Sainte-Dévote les service et enterrement d'un jeune homme, M. Auguste-Marie-Victor Spitalier, décédé samedi à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 24 ans.

M. Spitalier était fils du très sympathique lieutenant des carabiniers de Son Altesse Sérénissime, ancien lieutenant des douanes à Monaco.

S. Exc. le Gouverneur Général et tous les fonctionnaires de la Principauté assistaient à la cérémonie mortuaire.

Le corps de M. Spitalier fils est transporté à Saint-Nazaire-du-Var.

M. Robert Slade Ash, chirurgien-dentiste, rue Grimaldi, villa de la Riva, nous prie d'annoncer que les heures de ses consultations gratuites sont ainsi fixées :

Matin, de 8 h. à 9 h. — Soir, de 3 h. à 4 h.

Une merveille. — Les nombreux promeneurs qui traversent la rue Florestine s'arrêtent en extase devant une treille chargée encore de grappes de raisin, malgré la saison avancée, ce qui fait l'admi-

ration des passants, ainsi que des habitants de l'hôtel des Etrangers, propriété de M. Blanchy aîné.

Dimanche soir, la Société de l'Œuvre de Jeunesse, créée par les T. C. F. des écoles chrétiennes, donnait au collège de la Visitation, une séance musicale et théâtrale au profit de l'Œuvre et de la Bibliothèque scolaire.

S. Exc. M. le Baron de Farincourt, S. G. M^{gr} l'Evêque, M. le Secrétaire Général, M. le Maire de Monaco, de nombreuses autorités et l'élite de la société monégasque, témoignaient par leur présence du haut et bienveillant intérêt du Gouvernement pour l'institut des Frères,

Deux pièces, un drame-vaudeville et une opérette, ont été interprétées avec ensemble par les jeunes acteurs, la partie musicale était confiée à un élève, M. Gustave Graëfe, qui ainsi que ses disciples, a été très applaudi.

Les journaux de Paris nous apprennent la mort de M^{me} Vattier d'Amboyse, membre de la Société des gens de lettres et de l'Association des journalistes parisiens, qui a publié chez Palmé, éditeur, il y a quelques années, un remarquable ouvrage : *Le littoral de la France*, dont le *Journal de Monaco* a reproduit de fort belles pages consacrées à la Principauté.

Les obsèques de M^{me} Vattier d'Amboyse ont eu lieu à l'église Sainte-Clotilde et ses restes mortels ont été transportés à Rennes.

Lundi dernier, la Société Chorale de Monaco a renouvelé son bureau qui se trouve ainsi composé :

Président : M. Félix Gindre ;
Vice-Président : M. Honoré Bellando ;
Trésorier : M. Emmanuel Bœuf ;
Secrétaire : M. Victor Peyretti ;
Secrétaire-adjoint : M. Gustave Béranger ;
Commissaires : MM. Jean Boeri, Alexandre Barral, Marius Pendillon et Edouard Vidal.

THÉÂTRE DE MONTE CARLO

La Cigale et la Fourmi

Opéra comique en 3 actes et 6 tableaux
musique de Edmond Audran, paroles de MM. Chivot et Duru

La cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue.

Maître Mathias, l'hôtelier du *Faisan-Doré* à Bruges, a deux nièces qu'en oncle avisé il fait élever à la campagne, redoutant pour elles les tentations offertes aux jolies filles par les mille distractions plus ou moins honnêtes des grandes villes.

Charlotte et Thérèse sont deux charmantes jeunes femmes, mais de caractères tout à fait opposés. Charlotte, simple de goûts, économe, aimant la vie tranquille, épouse un bon et brave fermier des environs répondant au nom de Guillaume, — c'est la fourmi ; Thérèse, au contraire, adore la musique, la danse, les plaisirs, c'est la cigale. Elle ne

rève que spectacles et veut débiter à l'Opéra. Elle y parvient après s'être installée bouquetière chez son oncle. Sa beauté séduit un grand seigneur, le duc de Fayensberg, surintendant des théâtres de Bruges, qui lui fait donner des professeurs et la fait débiter sous le nom de Roseline.

Parmi tous les amoureux qui encombrant le boudoir de la nouvelle prima donna, il en est un qu'elle remarque tout particulièrement, le chevalier Franz. Celui-ci, qui d'abord ne lui fait la cour que pour cacher son intrigue avec la duchesse de Fayensberg, devient véritablement amoureux de Roseline. La diva, cependant, apprend la comédie que joue avec elle son chevalier, — elle ignore ses sentiments nouveaux, — et dans son désespoir, dévoile publiquement la liaison de Franz et de la duchesse. Après cette incartade, elle quitte Bruges.

Nous la retrouvons un soir, sous des haillons et portant une guitare de chanteuse des rues. Mourante de froid et de faim, elle est revenue à la ferme de sa sœur Charlotte, mais elle n'ose entrer.

Elle alla crier famine
Chez la fourmi sa voisine,
La priant de lui prêter
Quelque grain pour subsister

Thérèse, épuisée, tombe sur un banc et s'endort. En songe, elle se voit à la porte de la maison de Charlotte. Lesol est couvert de neige. Charlotte est entourée de ses enfants. Thérèse l'implore :

Je vous paierai, lui dit-elle,
Avant l'ôut, foi d'animal,
Intérêt et principal.
La fourmi n'est pas préteuse :
C'est là son moindre défaut.
Que faisiez-vous au temps chaud ?
Dit-elle à cette emprunteuse.
— Nuit et jour à tout venant
Je chantais, ne vous déplaie.
— Vous chantiez ! J'en suis fort aise.
Eh bien ! dansez maintenant.

Charlotte repousse la pauvre mendiante, celle-ci jette un cri et s'éveille. On accourt et heureusement l'infortunée cigale reconnaît que si son rêve s'accorde avec la fable, il est loin de la réalité. Chamfort a pu tenter de défendre La Fontaine à propos de la moralité fautive de sa fable, MM. Chivot et Duru ont pensé qu'il convenait de modifier dans un sens plus conforme aux sentiments humains la fin de de leur jolie pièce.

En reconnaissant Thérèse, Charlotte l'embrasse, tout le monde s'empresse, et le Ch^{er} Franz qui, en cherchant sa Roseline, se trouve là par hasard, l'épouse à la satisfaction générale.

Là-dessus, M. Audran a écrit une musique des plus gaies ; facile et sentimentale, elle plaît dès la première audition.

M^{lle} Perretti, tout à fait gracieuse, s'est acquittée avec talent du rôle de Thérèse, et M^{me} Leclercq, (Charlotte) lui donne la réplique le plus agréablement du monde. Ces deux sympathiques artistes ont été très applaudies surtout après le duo de Noël, qu'elles ont dit et répété avec beaucoup de sentiment.

Très amusant, M. Poudrier, sous les traits du duc de Fayensberg. Nos compliments à M^{me} Hum-

bers (la Duchesse) ainsi qu'à MM. Fronty (Mathias) et Nigri (Vincent).

Nous ne commettrons pas la faute d'oublier le ravissant ballet dansé chez le duc de Fayensberg, il fait honneur à l'habileté et au bon goût de M^{lle} Stichel. Enfin, nous mentionnerons le superbe décor du Rêve, dû au talent de M. Poinso.

Dans cet heureux pays, l'on ne voit la neige que sur les cimes du Mont-Agel et du Berceau, quelle n'a pas été notre surprise samedi soir ?

Nous avons un instant pu croire que l'habile décorateur avait été chercher dans ces hautes montagnes celle qui couvrirait la maison de Charlotte et les arbres qui l'avoisinent. On sentait froid dans la salle, tant cela semblait réel. Les applaudissements, par bonheur, ont prouvé aux trop crédules qu'il n'y avait là qu'une fiction, et que le public était chaudement disposé.

Samedi 17 et mardi 20 janvier, la *Traviata*.

H. L.

Depuis la saison d'hiver, la Compagnie P.-L.-M. a mis en circulation quelques wagons de première d'un nouveau modèle que les voyageurs recherchent tout particulièrement, car ils sont plus commodes que les anciens.

Les compartiments n'ont plus que sept places au lieu de huit ; la place supprimée a permis d'établir entre les compartiments mis en communication, un couloir dans lequel se trouve un water-closet et une chaudière qui distribue sous le parquet de l'eau chaude, dont la température ne varie pas comme celle des bouillottes.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO
CONCOURS PRÉPARATOIRES

Vendredi 9 janvier 1891

La *Poule d'Essai* a été partagée entre MM. Clayton, Thorne et Moncorgé.

Le *Prix Barry* a été gagné par M. Lepôt, la place de second a été partagée entre MM. Pinson et de Woot.

Autres poules gagnées par ou partagées entre MM. le capitaine Fortescue et Blake.

Samedi 10 janvier

La *Poule d'Essai* a été gagnée par M. de Woot.

Le *Prix Maskens* a été gagné par M. Ivan, battant M. Pinson, second, M. Drevon, troisième.

Autres poules gagnées par ou partagées entre MM. Breuster, vicomte de Quelen et Fred.

Mercredi 14 janvier

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres 1/2.

PRIX DU TAILLIS (handicap). — 1,000 francs ajoutés à une poule de 100 francs chaque; 30 % au second; 20 % au troisième. — 1 pigeon.

POULE RÉGLEMENTAIRE — 40 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres.

Vendredi 16 janvier

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres 1/2.

PRIX SAINT-TRIVIER. — 1,000 francs ajoutés à une poule de 100 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; 20 % au troisième. — 1 pigeon à 27 mètres 1/2.

POULE RÉGLEMENTAIRE (handicap). — 40 francs chaque. — 1 pigeon.

Samedi 17 janvier

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 Pigeon à 27 mètres 1/2.

PRIX GALETTI (handicap). — 1,000 francs ajoutés à une poule de 100 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; 20 % au troisième. — 1 pigeon.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 40 francs chaque. — 1 pigeon.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — On lit dans le *Petit Marseillais* du 11 décembre :

La neige et la glace, si rares dans nos climats, ont donné à certains points de notre territoire des aspects de paysages du Nord. En ville, la physionomie de nos squares, de nos promenades, de nos fontaines est aussi bien curieuse. Parmi ces dernières, la fontaine Estrangin mérite une mention à part. Les frimas sont venus modifier l'œuvre du sculpteur. Du côté de la rue Paradis, d'énormes stalactites pendent aux proues des navires; on dirait d'une flottille errante au pôle Nord et surprise par des banquises. Les guirlandes de fruits coloniaux, ananas, bananes, etc., sont recouvertes d'un amoncellement de glaçons. Enfin, les mufles des dauphins sont environnés d'une sorte de porte-voix de glace du

milieu desquels jaillit l'eau. Bien des passants s'arrêtaient, or, en dépit du froid, pour considérer cette étrange ornementation de l'un de nos plus jolis monuments.

Toulon. — On annonce la prochaine arrivée dans nos eaux de l'*Etoile-Polaire*, le yacht impérial russe. avec lequel le Tzarewitch effectue la plupart de ses voyages d'agrément.

Nice. — Vendredi, M^{lle} Batourine, la fille du sympathique consul de Russie, assistée de ses amies, a offert aux enfants pauvres de la ville, un superbe arbre de Noël. Cette fête pour les bébés malheureux a eu lieu dans une des salles de l'église russe.

— La première journée des courses a été hier favorisée par un temps assez doux. Le matin, un brillant soleil; le soir, quelques nuages sont venus le voiler. Foule énorme au turf du Var. Les tribunes sont bien garnies.

Nous remarquons de nombreuses notabilités parisiennes et beaucoup de nos confrères de la presse de Paris. On se croirait à Auteuil et non à Nice. Les équipages élégants sont rangés près du pesage. Voici les résultats de cette première journée :

PRIX MASSÉNA (course de haies, 4,000 francs).

1^{er}, *Le Mien*, à M. Camille Blanc; 2^e, *Bonne*, à M. Martinez; 3^e, *P. Q. R.*, au comte de Canevaro.

PRIX DE MONTE CARLO (course de haies, handicap, 20,000 francs).

1^{er}, *Ambassadrice*, à M. Dugas; 2^e, *Arc-en-Ciel*, à M. Abeille; 3^e, *Amalio*, à M. Camille Blanc.

PRIX DE CARABACEL (steeple-chase, 4,000 francs).

1^{er}, *Lady Céline*, au baron de Larouillère; 2^e, *Hanneton*, à M. Liénart; 3^e, *Galantin*, au comte de Nicolay.

Le retour sur la promenade des Anglais a été brillant et avait attiré une foule énorme.

— L'inauguration du palais de la Jetée-Promenade a eu lieu samedi. A 1 heure de l'après-midi, M. Hirsler réunissait en un banquet de nombreux invités, parmi lesquels figuraient les membres de la presse locale et les correspondants des principaux journaux de Paris et de la région. Le menu était exquis. Au champagne, de nombreux toasts ont été portés à la prospérité de cet établissement, qui sera une attraction bien grande de notre saison hivernale. A 3 heures, une foule élégante envahissait la belle terrasse et admirait cet incomparable panorama que présente notre magnifique baie des Anges. Dans la grande salle du dôme, un bal d'enfants très animé a été organisé, ensuite une tombola a été tirée et chaque bébé emportait un jouet, agréable souvenir de cette fête.

Les visiteurs sont unanimes à déclarer que ce casino est un des plus beaux de France. Les nombreuses salles de style oriental sont toutes décorées avec un goût et un luxe vraiment merveilleux. Nous devons féliciter M. Mayer, l'architecte distingué, et M. Matton, l'artiste peintre parisien qui ont doté notre ville d'une véritable merveille, — c'est l'expression d'un de nos confrères de la presse parisienne.

Menton. — On lit dans les journaux de cette ville :

La Société des Bains de Mer de Monaco vient de faire remettre trois cents francs à M^{me} Saissi-Cyr, présidente de la Crèche de Menton.

La présidente et le Comité de la Crèche remercient l'administration de ce don pour leurs petits enfants.

Sospel. — Un morceau de rocher, détaché de la montagne par le dégel, est tombé sur le sieur Joseph Orenge, dit Cassegia, pendant qu'il était occupé à couper des broussailles au quartier Bauma-Routa.

Aux cris poussés par la victime, des personnes qui se trouvaient dans le voisinage se sont empressées de se porter à son secours.

Après bien des efforts, elles sont parvenues à soulever le bloc et tirer le malheureux Orenge de sa triste position. A ce moment, il vivait encore; mais il n'a pas tardé à rendre le dernier soupir. Il a succombé pendant qu'on le transportait à son domicile.

San Remo. — Les gardes de la sûreté ont arrêté, mercredi dernier, à San Remo, deux individus qui émettaient des faux billets de banque italiens.

La police a découvert que ces individus faisaient partie d'une bande qui explorait le littoral.

Sept complices ont été également arrêtés à Gênes.

Gênes. — Un incendie a éclaté le 5 janvier dans un dépôt de coton du quai San Lazzaro. Deux mille balles ont été détruites ou avariées.

Les dégâts s'élèvent à 400,000 francs. On est parvenu à circonscrire le feu. Aucune victime.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Les bords de la Seine rappellent de plus en plus les rives de la Néva : nous avons un climat franco-russe qui doit plaire à nos amis de Saint-Petersbourg. La Seine charrie des glaçons, et un sportsman a parié qu'avant trois jours il la traverserait en tilbury. Il pourra gagner :

sur plusieurs points, les banquises de glace, soudées les unes aux autres, s'immobilisent le long des berges. Les fontaines monumentales de la place de la Concorde sont recouvertes de véritables rochers de glaces, qui affectent les formes les plus pittoresques. Des photographes braquent leurs appareils sur ces dentelles d'une remarquable transparence, irisées par les rayons du soleil. La grande distraction des promeneurs, que 13 degrés au-dessous de zéro n'effraient pas, c'est de suivre les évolutions des oiseaux aquatiques qui prennent leurs ébats sous les arcades des ponts.

C'est assurément un spectacle original; mais c'est un coup terrible porté aux plaisirs mondains. Le faubourg Saint-Germain se chauffe dans l'intimité, les salons des ambassades attendent, pour s'ouvrir, une température plus clémente, et la haute finance n'ose pas faire venir les violons. Le carnaval ouvre officiellement, ce soir, par le premier bal masqué de l'Opéra; mais ce ne sera qu'une ouverture officielle. Partout, on évite de respirer l'air dangereux de la nuit. Les restaurants à la mode font de vains efforts pour « rester ouverts toute la nuit », selon la formule qui brille à leur devanture. Il fait si froid, qu'on se dispute les places des trains de luxe pour la côte d'azur.

* * *

Le Ministre de l'intérieur et M^{me} Constans organisent chaque dimanche des réunions charmantes où l'on improvise des petits concerts intéressants. Dimanche dernier, nous y avons applaudi MM. Delafosse, 1^{er} prix de piano du Conservatoire, Conus, un violoniste remarquable, et M. Taskin, de l'Opéra-Comique.

Le Ministre des affaires étrangères et M^{me} Ribot vont envoyer leurs invitations pour deux grands dîners, dont l'un sera donné le 24 janvier aux membres du corps diplomatique et l'autre le 7 février aux membres des bureaux des deux Chambres.

M^{me} la duchesse de Mandas a ouvert l'hôtel de l'ambassade d'Espagne et reçoit tous les samedis dans la journée.

Ces manifestations officielles ne sont guère imitées par la foule mondaine. On donne souvent des dîners. Nous devons signaler ceux de la comtesse d'Azincourt, de M^{me} Standisk, de la comtesse Ducos, de la duchesse de Gramont.

Deux matinées de contrats : l'une chez M^{me} Léon de la Brière à l'occasion du mariage de sa fille avec M. Le Clere, du Havre, que nous avons annoncé; l'autre, dans le bel hôtel de la comtesse de Salverte pour la signature du contrat de M^{lle} Claire de Salverte avec M. Raoul Charlet de Rieu.

Parmi les rares salons qui ont repris leurs soirées hebdomadaires, nous signalerons celui de M^{me} Buloz, donc les mardis sont très recherchés. Mardi dernier, une estrade avait été dressée dans un des salons et on a représenté le *Toréador*, d'Adam. M^{me} Landouzy, M. Taskin, M. Carbone ont été remarquables. Pas d'orchestre; le piano d'accompagnement était supérieurement tenu par M^{me} Taskin.

La duchesse de Bellune a repris ses réceptions hebdomadaires de la journée, samedi dernier; on y a applaudi M^{lles} Jeanne et Berthe de Bellune, pianistes émérites, et la grande cantatrice mondaine M^{me} de Lanchâtre.

Je n'ai pu que mentionner, dans ma précédente lettre, la jolie matinée enfantine qui devait être donnée chez la princesse Alexandre Bibesco. Le *Luthier de Crémone*, de François Coppée, a été remarquablement interprété par les jeunes Antoine et Emmanuel Bibesco et par les filles de la princesse de Brancovan, M^{lles} Hélène et Anna. M^{lle} Anna de Brancovan s'est montrée exquise par son naturel et la sincérité de sa diction pénétrante. On a également entendu un jeune harpiste de douze ans, Joseph Durand, lauréat du Conservatoire.

Il y a eu soirée intime chez M^{me} Krauss, qui vient de se fixer à Paris, où elle compte passer l'hiver et le printemps. On y a entendu la petite Marguerite Naudin et des *Variations pour deux pianos*, de M. Robert Fischof. M^{me} Krauss a chanté le *Soir*, d'Ambroise Thomas.

M^{me} Adam reprendra, à partir du mois de février, ses matinées du jeudi.

* * *

En attendant les grands bals et les grandes soirées, M^{mes} la vicomtesse de Chambrun, la comtesse de Linières, de la Tour-Maubourg, de Ponton-d'Amécourt, de la Villarmois, de Guenchez, M^{lles} de Guer, de la Boussinière et un grand nombre d'autres personnalités du monde font de la tapisserie et mettent la dernière main à un tapis monumental qui est destiné à l'église du Sacré-Cœur de Montmartre.

Le dessin représente Paris et Montmartre, au centre. Les armes de Paris, soutenues par deux grandes chimères, sont accostées, à droite et à gauche, par deux blasons rappelant que Henri IV et Jeanne d'Arc ont campé à Montmartre avec leurs soldats. Au dessus de Paris, l'abbaye de Montmartre, représenté par ses trois écus successifs. Celui du milieu est la croix de Lorraine. Deux motifs de style roman, entourés de banderolles, portant les noms des nobles ouvrières, sont placés sur les côtés; enfin, dominant l'ensemble, les armoiries des deux archevêques constructeurs de la basilique. Ce tapis, qui rappelle les offrandes des grands siècles de foi, revient à plus de cent mille francs.

Les théâtres ne nous ont pas donné de nouveautés, cette semaine :

A l'Opéra, il y a eu une belle reprise de *Patrie*, dont la fin a été un peu raccourcie. Lassalle a eu le même succès qu'à la création; Duc et Plançon ont également été excellents. M^{me} Bosman est touchante en Rafaëla, et M^{me} Ading n'a pas encore eu de rôle où elle se soit autant distinguée que dans celui de Dolorès, où elle s'est montrée grande artiste.

DANGEAU.

BIBLIOGRAPHIE

DERNIERS CHANTS, par G. NADAUD (1)

Notre aimable chansonnier, en venant passer l'hiver parmi nous, nous a apporté ce volume, qui est vendu au profit d'une intéressante œuvre d'assistance. Nous nous empressons de le recommander à nos lecteurs.

En tête se trouve un autographe de l'auteur qui débute ainsi :

« Voici mes dernières chansons. Beaucoup de mes amis disent que j'en ai fait assez; quelques-uns prétendent que j'en ai fait trop. Mais j'ai voulu compléter la grande édition de mes *Chansons choisies* que je publiai il y a huit ans... Je suis mû par un autre sentiment que celui de la cupidité ou de la vente d'auteur. J'ai pu fonder il y a quelques années la *Petite caisse des Chansonniers*, qui a rendu de réels services à des auteurs inédits ou indigents, et je tâche d'augmenter par cette édition leurs modestes ressources. »

On y retrouve la verve spirituelle qui a popularisé le nom de Nadaud, tant pour les paroles que pour la musique, et *Saint Martin d'en bas* ne fait pas mauvaise figure à côté de ses productions antérieures, malgré ses cinq bémols à la clef.

C'est un agréable souvenir que nos hôtes d'hiver pourront emporter de la villégiature qu'ils partagent avec l'auteur, et l'acquisition de ses derniers chants leur fournira l'occasion de contribuer à l'œuvre au profit de laquelle ils sont vendus, avec le portrait du chansonnier.

Le *Figaro* a commencé la semaine dernière un roman de Gyp, la spirituelle observatrice des mœurs et des ridicules d'aujourd'hui. Ce roman, où l'on retrouvera des allusions à une cause célèbre toute récente, est intitulé : *Un Raté*.

VARIÉTÉS

Monaco au milieu du XVI^e siècle

III. — La Commune

Suite. — Voir les numéros 1691 et 1692

Il faut arriver à l'époque de l'occupation de la forteresse par Philippe-Marie Visconti pour trouver la commune représentée dans une occasion solennelle par ses officiers élus. Le 23 décembre 1428, le commissaire milanais de la Rivière du Ponent confirme les franchises de Monaco dans une assemblée où l'université figure avec ses quatre syndics.

Ces quatre syndics, que nous rencontrerons maintenant à la tête des affaires communales, étaient renouvelés tous les ans dans un parlement général tenu le jour de Saint-Michel (1). Ils avaient l'administration des biens de la communauté, passaient les baux pour la location des

(1) 1 volume 10 francs, au profit de la petite caisse des chansonniers, chez Chebroux, 16, rue Hérold, à Paris.

(1) Dans une dépêche du 27 octobre 1533, Valenzuela, envoyé de Charles-Quint, résidant dans la seigneurie depuis janvier 1532, parle de l'élection des syndics faite, dit-il, le jour de Saint-Luc, suivant la coutume. (Voy. *Documents*, tome 2, page 648, et introduction du même tome, page CCXXVI). Il y a certainement erreur de la part du résident impérial. Il est possible que cette année les élections se soient trouvées remises à la Saint-Luc, c'est-à-dire au 18 octobre, mais tous les documents antérieurs et postérieurs, les registres communaux comme les registres de Jean de Porta, sont d'accord sans exception pour fixer le jour de l'élection au 29 septembre, jour de Saint-Michel.

moulins à huile, l'une des plus importantes ressources communales, traitaient pour les gabelles du pain et du vin avec des fournisseurs qui se chargeaient de l'approvisionnement de la ville, de même que pour l'affermage de la boucherie (1). Chaque fois que l'intérêt communal ou quelque événement extérieur venait à l'exiger, les habitants étaient convoqués sur leur demande par le podestà en parlement général au son de la cloche, et ce parlement était nécessaire lorsqu'il s'agissait d'engager la communauté, le pouvoir des syndics ne dépassant pas les actes de gestion. Ces assemblées étaient présidées par le podestà; on en fit un fréquent usage au XV^e siècle, et l'intervention de la commune dans un grand nombre de conventions conclues par les seigneurs montrent dans quelle large mesure la population était associée à la politique et à la diplomatie des Grimaldi. C'est ainsi qu'en 1447, 1448, 1449, l'université est appelée à nommer, en concurrence avec celles de Menton et de Roquebrune, des délégués pour s'engager vis-à-vis de la république de Gênes au sujet du traité trois fois renouvelé par Jean Grimaldi (2); on la trouve également délibérant dans les nombreuses phases des conflits avec la Turbie, où les fondés de pouvoir traitent tantôt de concert avec le seigneur, tantôt seuls, notamment en 1463 et 1473 (3). Elle a le même rôle en 1483, lors des règlements pour les transports des grains avec Vintimille (4); puis en 1511, lors de la convention pour la suppression des repréailles en matière civile avec Sospel (5).

Mais cette intervention de la communauté a surtout son effet lors du changement du seigneur ou dans les événements importants qui touchent à la vie politique de la seigneurie. En 1457, elle figure comme caution par ses syndics au traité conclu entre Pomelline Frégose et Lambert, l'époux choisi de Claudine, sa petite-fille; un an après, son attitude résolue contribue à assurer le pouvoir au même Lambert, lors du complot tenté par Pomelline.

A aucune époque la fidélité de la population ne fera défaut aux Grimaldi; c'est elle qui, par son énergie, fait avorter la conspiration suivie de l'assassinat de Lucien Grimaldi par Barthélemy Doria; c'est elle qui veille à l'observation de la ligne politique qu'elle entend faire suivre par les tuteurs au moment de la minorité l'Honoré I^{er}; c'est elle enfin qui par trois fois, en parlement général, confirme le pouvoir dont elle a investi Etienne Grimaldi.

Dans certaines occasions graves, on voit apparaître entre les syndics et l'assemblée générale un troisième élément de représentation de l'université qu'on pourrait croire constitué transitoirement pour parer aux difficultés de ces événements, si le tableau des officiers de la commune, en 1598, auquel nous avons déjà fait allusion à propos de la juridiction du podestà, n'établissait formellement l'existence de douze conseillers élus tous les ans en même temps que les syndics et constituant un conseil complété par les anciens syndics sortis de charge à la dernière élection.

Faut-il penser que l'institution des douze conseillers est aussi ancienne que celle des syndics? rien ne vient l'établir, quoique leur existence à Menton permette de le supposer par analogie; mais, s'il n'est pas possible d'établir que cet organe électif, interposé entre le parlement général et les syndics, est à Monaco antérieur au XV^e siècle, on voit déjà figurer un autre élément de la représentation communale monégasque dans une des interventions les plus graves de la commune au milieu du XV^e siècle, dans l'acte du 16 mars 1458, par lequel le parlement général appela Lambert au gouvernement de la seigneurie après l'attentat de Pomelline Frégose. Les syndics anciens sont nommés dans cet instrument à côté des syndics nouveaux (6), et cela autorise à admettre que cette participation des officiers dernièrement sortis de charge aux délibérations était dès cette époque dans les traditions de la commune.

Quoi qu'il en soit, les conseillers existaient certainement sous le règne d'Augustin Grimaldi, et on a vu

(1) Les minutes des notaires Jean de Porta et de Jacques Borriglione sont remplies de ces actes communaux pour la période de 1477 à 1506. (Archives du greffe du Tribunal Supérieur de Monaco).

(2) Archives d'Etat de Gênes, *Materie politich*, 8.

(3) Archives du Palais de Monaco, A 12, n° 16.

(4) *Documents*, tome 1, page 571.

(5) *Documents*, tome 2, page 112.

(6) *Documents*, tome 1, page 289.

l'énergie avec laquelle, s'unissant aux délégués des deux autres seigneuries, ils étaient intervenus à la mort du seigneur-évêque pour exercer une pression efficace sur les tuteurs d'Honoré I^{er}, appeler les Grimaldi de Gênes et imposer la combinaison qui introduisit Etienne Grimaldi à Monaco (1).

Ces mêmes conseillers rentrent en scène avec la même autorité lors de l'assassinat d'Hercule I^{er} en 1604; ils organisent la réaction contre les conjurés et appellent le prince de Valdetare. Dans ces deux circonstances, on les voit correspondre au nom de la commune, soit qu'ils figurent dans la souscription des lettres avec les castellans, podestà et syndics des trois seigneuries (2), soit que la dénomination unique de conseillers désigne à elle seule les douze élus et les autres officiers (3).

Nous avons vu par quels agents secondaires également élus les différentes affaires ressortissant à l'administration communale recevaient leur exécution, et quel rôle important était réservé par l'organisation judiciaire à ces officiers en les donnant au podestà comme ses plus importants auxiliaires; c'était un lien de plus qui rattachait ce magistrat à la commune, en tête de laquelle il figurait dans les parlements généraux. Ces élus sont énumérés en tête du registre des comptes de la commune commençant à la Saint-Michel 1598 dans l'ordre suivant: les quatre syndics, les deux mestrali, chargés de la poursuite des fraudes sur les poids et mesures, les ventes de denrées et les gabelles, les deux arbitres, les deux pacificateurs, deux « sanbarbani » gardes du port, préposés à la surveillance du droit de mer, un caissier, enfin les douze conseillers et les quatre anciens syndics. Tous étaient rééligibles (4).

A l'époque de la mort d'Etienne Grimaldi, la commune jouissait donc de la plénitude de ses prérogatives; le système des parlements généraux qui disparaît partout ailleurs est ici dans toute sa vigueur et on peut dire qu'à ce moment il produit ses fruits les plus remarquables. Tandis qu'à Menton les statuts octroyés par le seigneur avaient réglé les questions de procédure, de juridiction et de police, l'assemblée des habitants à Monaco édictait encore elle-même les règlements de cet ordre.

Pour de semblables occasions, la réunion se faisait avec l'agrément du seigneur, sous la présidence du podestà et en la présence de l'auditeur général qui donnait ensuite à la délibération la sanction de sa confirmation nécessaire. C'est ainsi qu'en 1543 et en 1561 furent réglementés en parlement général la police de la pêche, les ventes par les étrangers, l'introduction des marchandises dans le port, la responsabilité des maîtres à l'occasion de leurs serviteurs étrangers, enfin un tarif complet d'amendes pour les délits en matière rurale (5).

L'œuvre législative du parlement général se révèle surtout dans un statut tout à fait insolite en pays de droit écrit. Une modification apportée par une délibération communale aux règles du droit romain en matière de droit civil est des plus rares et c'est ce qu'édicta en 1552 la commune de Monaco. Sur l'initiative de ses syndics et avec l'autorisation du seigneur, le parlement général changea l'ordre des successions en cas de décès du père de famille *ab intestat*, afin d'assurer la conservation des biens dans la famille; les filles sont écartées de la succession au profit des mâles et il ne leur est réservé qu'une dot.

Il est intéressant de voir prise à Monaco une pareille décision précisément au moment où le système de la délibération directe de la population tombait partout ailleurs en désuétude.

Cinquante-deux ans plus tard, au début du XVII^e siècle, nous verrons encore l'assemblée des Monégasques établir en dehors des règles du droit civil la tutelle d'Honoré II dans des circonstances particulièrement graves en appelant le prince de Valdetare, au mépris des droits du frère d'Hercule I^{er} (6); mais ici la question politique primait la question de droit. C'était la troisième fois que la commune intervenait activement dans les

(1) *Ibid.*, tome 2, pages

(2) *Ibid.*, tome 2, page 478.

(3) *Ibid.*, tome 3, page 353.

(4) Archives communales de Monaco, *Libro della nostra comunità di Monaco, d-l d-bvo et cr-di o et deli debitori*, fol. 1 r^o. Ce volume comprend les actes d'administration de la commune de 1590 à 1617.

(5) *Documents*, tome 3, page 15.

(6) *Ibid.*, page 354.

questions de tutelle des seigneurs, elle l'avait déjà fait en attribuant en 1458 l'administration de la seigneurie à Lambert pendant la minorité de Claudine et avant la célébration de son mariage; elle avait surtout pris une part prépondérante à l'établissement du pouvoir d'Etienne Grimaldi en l'imposant à la tutrice légitime.

La ratification en 1608 des pouvoirs du tuteur donné quatre ans auparavant à Honoré II, lorsque fut connu le testament d'Hercule I^{er}, est la dernière manifestation de ces parlements généraux (1). Les tendances politiques du prince de Valdetare allaient faire prédominer dans la seigneurie un régime purement autoritaire sous lequel allait disparaître cette liberté communale alors vieille de près de quatre siècles et qui avait été pendant si longtemps la sauvegarde et l'appui des Grimaldi.

(A suivre)

G. SAIGE.

(1) *Ibid.*, page 400.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

AVIS

Les créanciers de monsieur MOLLINET, propriétaire du *Café International*, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu au café même, le samedi 17 courant, à trois heures de l'après-midi.

Le gérant provisoire,
A. BARRAL.

CHAPELLE DES CARMÉLITES DE MONACO

Mercredi 21 Janvier 1891, à 2 heures et demie
CÉRÉMONIE DE VÊTURE
présidée
par S. G. M^{gr} l'Evêque de Monaco

Exécution de brillants morceaux de musique et de chant avant et après le discours de Sa Grandeur, par M. le chanoine Langier, vicaire général de Fréjus.
M. Henri Samuel, dont la voix sympathique est connue, prêtera son gracieux concours.
La cérémonie sera clôturée par le Salut du T. S. Sacrement.

Monsieur EUGÈNE SPITALIER, lieutenant des Carabiniers de S. A. S. M^{gr} le Prince, et sa famille, remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Auguste-Marie-Victor SPITALIER

leur fils et allié, et prient celles qui n'ont pas reçu de lettre de faire part de vouloir bien excuser un oubli involontaire en ces douloureuses circonstances.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Le fascicule de janvier 1891 du *Figaro Illustré* est dédié à la jeunesse; c'est un véritable numéro d'étréennes. Les enfants et les jeunes gens y retrouveront en première ligne leur vieil ami Jules Verne, l'auteur aimé des « Voyages extraordinaires », qui a écrit pour eux un ravissant conte de fées.

Le Mystère de la nativité de Maurice Bouchor, par Jean Richepin; illustrations de F. de Myrbach. — *Le Mois parisien*, par La Grandville. — *Les Quatre coins*, nouveau jeu de combinaison, par Georges Laun. — *Les Livres*, par R. M.; — *Les aventures de la famille Raton*, par Jules Verne; illustrations en couleurs de F. de Myrbach. — *Une Fête au village*, musique de Eugène Diaz; illustrations de Louis Morin. — *Minuit chrétiens!* conte de Noël, par Gaston Schädler; illustrations de Laurent-Dessousseaux. — *L'Habit de mon oncle*, par La Malenne; illustrations de Courboin.

Fac-simile hors texte en couleurs : AU MARCHÉ DES INNOCENTS, par F.-H. Kaemmerer. — MARINETTE, par Jules Jacquet.
COUVERTURE : *En course pour les étréennes*, par Jean Béraud.

CERCLE DES ÉTRANGERS DE MONACO

1890-1891

TIR AUX PIGEONS

GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

Lundi 19 janvier 1891 — Grande Poule d'Essai — 2,000 fr.
Mercredi 21 janvier — Prix d'Ouverture — Un Objet d'Art et 3,000 francs.

Vendredi 23 et samedi 24 janvier — Grand Prix du Casino — Un Objet d'Art et 20,000 francs.

Lundi 26 janvier — Prix de Monte Carlo (Grand Handicap libre) — Un Objet d'Art et 3,000 francs.

Mercredi 28 janvier — Prix de S. A. S. le Prince de Monaco — Un Objet d'Art et 1,500 francs.

Vendredi 30 janvier — Prix de Consolation — Un Objet d'Art et 1,000 francs.

TIR AU PISTOLET ET AU SANGLIER. — SALLE D'ESCRIME
S'adresser, pour toute demande de renseignements à M. A. BLONDIN, au Secrétariat des Tirs, à Monte Carlo

SALLE DES CONCERTS DU CASINO

Les Concerts ont lieu tous les jours de 2 h. 1/2 à 4 h. et de 8 h. 1/2 à 10 h. du soir.
Le jeudi est réservé aux Concerts Classiques de musique ancienne et moderne

Jeudi 19 janvier 1891, à 2 h. 1/2 de l'après-midi
7^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
Sous la direction de M. ARTHUR STECK

Avec le concours de M^{me} CONNEAU, cantatrice
Symphonie en fa (n^o 8)..... Beethoven.
A. Allegro vivace e con brio — B. Allegretto scherzando. — C. Tempo di minuetto. — D. Allegro vivace.
Ouverture du Carnaval Romain..... Berlioz.
Printemps qui commence (Samson et Dalila)..... Saint-Saëns.
M^{me} CONNEAU.
Le Roi s'amuse (airs de danse dans le style ancien)..... L. Delibes.
I. Gaillarde. — II. Scène du Bouquet.
III. Madrigal. — IV. Passepied.
V. Finale.
Les Fils de la Vierge..... Ch. Lenepveu.
M^{me} CONNEAU.
Rapsodie, pour orchestre..... E. Lalo.
A. Andantino. — B. Presto.

L'Administration donne avis qu'il ne lui est pas possible de faire réserver des places aux Concerts classiques.

Le concert de 2 heures et demie est supprimé le mercredi et le vendredi, pour cause de répétitions, pendant la durée de la saison théâtrale.

CONCERTS INTERNATIONAUX

Dimanche 18 janvier à 2 h. 1/2
Premier Concert : ŒUVRES FRANÇAISES

Ouverture de l'Alcade de la Vega..... Onslow.
Adagio de la Nuit de Valpurgis..... C. M. Widor.
Les Erinnyes, suite d'orchestre..... J. Massenet.
A. Prélude — B. Elégie — C. Danse grecque
D. Scène religieuse
Le solo de violoncelle par M. ABBIATE.
E. Divertissement (final).
Orverture de Sigurd..... Reyher.
Ballet de Cendrillon..... Lully.
I. Rigodon. — II. Andante. — III. Gavotte.
IV. Finale.
Introduction et Rondo capriccioso..... Saint-Saëns.
M. CORSANEGO.
Ballet de la Source..... L. Delibes.
A. Pas des Echarpes. — B. Andante.
C. Variations. — D. Danse Circassienne.

Terrasse du Casino - **BÉBÉ THÉÂTRE** - Directeur : ANTONIN
Représentations : Mardi, Jeudi, Vendredi, Dimanche, à 2 heures du soir

COURSES DE NICE

Jeudi 15, Dimanche 18, Mardi 20 Janvier

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 5 au 11 janvier 1891

TARRAGONE,	b.-g. Catarina, monég. c. Bregliano,	vin.
ST-RAPHAEL,	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	sable.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Conte,	id.
ID.	b. Deux-Innocents, fr., c. Darbéra,	id.
ID.	b. Elisa, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Vierge-Marie, fr., c. Aureille,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	id.
ID.	b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
SAINT-TROPEZ,	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau,	id.
ID.	b. Saint-Louis, fr., c. Doglio,	id.

Départs du 5 au 11 janvier 1891

BONE,	vap. Dunstanborough, angl. c. Rumbellow,	sur lest.
SAINT-TROPEZ,	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Conte,	id.
ID.	b. Deux-Innocents, fr. c. Darbéra,	id.
ID.	b. Elisa, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Vierge-Marie, fr. c. Aureille,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	id.
ID.	b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau,	id.
ID.	b. Saint-Louis, fr., c. Doglio,	id.

POUR BIEN DÉJEUNER, DESCENDEZ

A LA RÉSERVE

Située sur la plage du Canton
A MONACO

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOUILLABAISSE RENOMMÉE, LANGOUSTES, COQUILLAGES

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets de société ouverts la nuit

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et ventes de PIANOS

BAZAR

MAISON MODÈLE

V^{ve} DAVOIGNEAU

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Eventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condamine.

ARBITA ET C^{ie}

AGENCE DE LOCATION

en face l'hôtel de Russie, à Monte Carlo

ACHAT ET VENTE DE PROPRIÉTÉS

RÉGIE D'IMMEUBLES — RECOUVREMENT DE LOYERS

ENGLISH SPOKEN

Imprimerie de Monaco — 1891

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
6	749.5	749.3	749.2	749.2	750.3	8.6	10.2	11.2	9.6	7.8	45	S S O léger	Beau		
7	48.5	48.3	47.4	47.5	48.2	7.8	10.3	10.2	8.2	7.6	35	E	Couvert		
8	48.6	49.3	51.5	52.3	53.2	7.2	7.6	7.8	7.4	6.5	36	S O	Couvert, pluie		
9	52.4	52.2	51.2	51.5	51.7	6.2	6.4	7.2	5.8	7.1	47	O S O	Couvert		
10	53.3	56.7	57.3	58.5	59.8	5.6	7.6	7.4	8.2	8.6	40	S E modéré	Nuageux		
11	64.3	65.2	65.7	66.3	68.4	10.2	11.8	11.9	8.6	8.5	38	S O	Beau		
12	69.5	69.8	69.3	69.2	68.6	9.5	11.5	11.2	10.2	10.2	43	S O	id.		
DATES						6	7	8	9	10	11	12			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	11.2	10.5	8.2	7.3	9.2	11.9	11.5	Pluie tombée : 1 ^{mm}	
						Minima	5.5	4.8	3.5	1.4	2.3	5.5	5.4		